

50377

UNIVERSITE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES 1993

50377  
1993

DE LILLE FLANDRES - ARTOIS

227-2

227-2

N° d'ordre 1233 E

**ANALYSE COMPAREE DE DEUX SYSTEMES  
D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE :**

**SYSTEME D'ENSEIGNEMENT TRADITIONNEL  
ET PAR UNITES CAPITALISABLES**

**THESE POUR LE DOCTORAT  
EN**

**SCIENCES DE L'EDUCATION  
PRESENTEE ET SOUTENUE**

**PAR**

**BARTHELEMY BADIABIO**

**(Nouvelle thèse)**

**TOME II**



**SOUS LA DIRECTION DE : PAUL DEMUNTER**  
**Professeur en Sciences de l'Education**

**Décembre 1993**

# **SOMMAIRE**

## SOMMAIRE

|                    |   |    |
|--------------------|---|----|
| <u>ANNEXE I :</u>  | Les arrêtés relatifs aux C.A.P  | 3  |
|                    | 1- Arrêté du 06 décembre 1971.  | 4  |
|                    | 2- Arrêté du 13 juin 1972 relatif au C.A.P par U.C.                           | 6  |
|                    | 3- Arrêté du 22 juin 1981.  | 11 |
| <br>               |   |    |
| <u>ANNEXE II :</u> | Transcription d'entretiens.   | 12 |
|                    | 1- La grille d'entretien.   | 14 |
|                    | 2- Deux exemples d'entretien<br>avec des formés dans le système traditionnel. | 15 |
|                    | -1. Entretien n° 10.  | 21 |
|                    | -2. Entretien n° 17.  | 27 |
|                    | 3- Deux exemples d'entretien<br>avec des formés dans le système par U.C.      | 28 |
|                    | -1. Entretien n° 1.   | 37 |
|                    | -2. Entretien n° 19.  | 45 |

# **ANNEXE I**

## Arrêté du 6 décembre 1971

(Etablissements d'enseignement élémentaire et secondaire)

Vu L. n° 71-576 du 16-7-1971 ; L. n° 71-577 du 16-7-1971 ; D. n° 56-57 du 6-1-1956 mod., not. art. 30 ; D. n° 56-931 du 14-9-1956 ; A. 21-10-1953 mod. ; A. 3-4-1962 ; A. 16-12-1960.

**Article premier.** — Les certificats d'aptitude professionnelle sont institués par arrêtés ministériels pris après avis des organismes professionnels consultatifs nationaux compétents pour la spécialité considérée et délivrés à la suite d'un examen public organisé dans le cadre départemental dans les conditions définies ci-après.

**Art. 2.** — Les candidats doivent être âgés de dix-sept ans au moins et satisfaire aux conditions fixées par les dispositions du décret du 14 septembre 1956 portant codification des textes sur l'enseignement technique.\*

**Art. 3.** — Les arrêtés ministériels prévus à l'article premier ci-dessus définissent le règlement d'examen et le programme propre à chaque spécialité.

**Art. 4.** — L'examen comprend obligatoirement des épreuves pratiques et des épreuves écrites ou orales, et éventuellement des épreuves facultatives.

**Art. 5.** — Pour être déclarés admis, les candidats doivent avoir obtenu à la fois pour l'ensemble des épreuves une moyenne générale au moins égale à 10 sur 20 et aux seules épreuves pratiques une moyenne de 10 sur 20.

**Art. 6.** — Les candidats non admis, mais qui ont obtenu pour l'ensemble des épreuves pratiques une note égale ou supérieure à la moyenne exigée à l'article 5 ci-dessus peuvent conserver le bénéfice de cette note pendant cinq ans, sans avoir à subir à nouveau les épreuves pratiques, à condition de justifier d'une activité professionnelle correspondante, exercée sans interruption, sauf impossibilité dûment justifiée.

---

\* Voir ci-après.

### *Règlement général des C.A.P.*

Dans les conditions fixées à l'alinéa précédent, les candidats ajournés aux épreuves pratiques peuvent conserver le bénéfice des épreuves écrites et orales s'ils ont obtenu à ces épreuves une moyenne au moins égale à 10 sur 20.

**Art. 7.** — Sous réserve des moyennes exigées à l'article 5 ci-dessus pour l'admission à l'examen, la seule note considérée comme éliminatoire dans chacune des épreuves est la note zéro si elle est maintenue par le jury.

**Art. 8.** — Il est interdit de se présenter au cours d'une même session à plusieurs examens conduisant à la délivrance d'un certificat d'aptitude professionnelle. Toutefois, des autorisations de double candidature peuvent être délivrées par le ministre de l'Education nationale pour des certificats d'aptitude professionnelle relevant d'un même groupe de métiers.

**Art. 9.** — Sous le contrôle du corps d'inspection de l'enseignement technique, chaque jury est présidé par un conseiller de l'enseignement technique désigné par le recteur.

Les membres du jury sont nommés par le préfet. Chaque jury est composé par tiers d'employeurs et de salariés, choisis après consultation des organisations professionnelles intéressées et de professeurs de l'enseignement technique public ou privé.

**Art. 10.** — Pour chaque certificat d'aptitude professionnelle, le recteur arrête, sur proposition des préfets, la liste des centres d'examen. Il choisit les sujets communs pour tous les centres d'examen d'un département ou éventuellement de l'académie parmi les propositions qui lui sont faites par les jurys de chaque département intéressé.

Les dates et les horaires des examens sont fixés par le recteur en accord avec les préfets concernés.

**Art. 11.** — Les procès-verbaux des examens dûment signés par le président du jury et l'inspecteur de l'enseignement technique sont transmis au préfet et au recteur.

**Art. 12.** — Le présent arrêté entre en vigueur à la session de 1972. Toutes dispositions contraires sont abrogées, notamment l'arrêté du 21 octobre 1953 modifié et l'arrêté du 3 avril 1962. Sont également abrogées les dispositions de l'article 3 de l'arrêté du 16 décembre 1960, ainsi que toutes dispositions contraires au présent arrêté figurant dans les arrêtés particuliers à chaque spécialité qui, sous cette réserve, demeurent provisoirement en vigueur.

## CAP PAR UNITÉS CAPITALISABLES

Arrêté du 13 juin 1972 relatif au certificat d'aptitude par unités capitalisables  
(JO du 16 juin 1972).

---

Le ministre de l'Éducation nationale,

Vu le décret n° 56-591 du 14 septembre 1956 portant codification des textes législatifs concernant l'enseignement technique;

Vu la loi n° 71-575 du 16 juillet 1971 portant organisation de la formation professionnelle continue dans le cadre de l'Éducation permanente;

Vu la loi n° 71-576 du 16 juillet 1971 relative à l'apprentissage;

Vu la loi n° 71-577 du 16 juillet 1971 d'orientation sur l'enseignement technologique;

Vu l'arrêté du 6 décembre 1971 portant règlement général des certificats d'aptitude professionnelle;

Le conseil de l'Enseignement général et technique entendu,

Arrête :

**Article 1.** – A l'exclusion des jeunes en situation scolaire et des apprentis sous contrat, le **certificat d'aptitude professionnelle** peut être délivré dans les conditions définies ci-après, dérogatoires aux dispositions de l'arrêté du 6 décembre 1971, aux **adultes** qui fréquentent les centres dont la liste est fixée par le ministre de l'Éducation nationale.

**Article 2.** – L'examen permettant la délivrance du certificat d'aptitude professionnelle aux candidats déterminés à l'article premier ci-dessus est subi sous forme d'épreuves échelonnées permettant la vérification continue des connaissances et aptitudes acquises dans chacune des unités élémentaires définies pour chaque spécialité considérée.

**Article 3.** – Pour chacune des unités élémentaires de formation une attestation de capacité est délivrée.

L'ensemble des attestations de capacité requises pour une spécialité déterminée permet la délivrance du **certificat d'aptitude professionnelle**.

**Article 4.** – Les titulaires de certains diplômes dont la liste est fixée par le ministre de l'Éducation nationale peuvent être dispensés de certaines unités élémentaires de formation.

**Article 5.** – Des jurys permanents constitués conformément aux dispositions de l'article 150 du code de l'Enseignement technique participent à la définition des moyens et conditions d'évaluation et contrôlent les connaissances et aptitudes dans le cadre des modalités prévues à l'article 2.

A ces jurys sont adjoints deux représentants du ministre de l'Éducation nationale désignés par arrêté ministériel pour leur compétence en matière de formation des adultes.

**Article 6.** – Sur la proposition du jury, le président du jury délivre les attestations de capacité que le candidat est tenu de produire pour obtenir le **certificat d'aptitude professionnelle** correspondant.

**Article 7.** – Des arrêtés particuliers préciseront pour chaque spécialité le nombre, l'objet et le contenu des unités élémentaires de formation nécessaire à l'obtention du diplôme.

**Article 8.** – Le directeur chargé des établissements d'enseignement élémentaire et secondaire est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 13 juin 1972.

Pour le ministre et par délégation :

*Le secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Éducation nationale,*  
*Pierre BILLECOQ*

Encart : août 1981

**C.A.P. MÉCANICIEN AJUSTEUR;  
C.A.P. MÉCANICIEN FRAISEUR,  
MÉCANICIEN TOURNEUR;  
B.E.P. CONDUCTEUR D'APPAREILS,  
CONSTRUCTEUR DE BATIMENT,  
MÉCANICIEN-MONTEUR; B.E.P. MICROMÉCANIQUE**

**Arrêté du 22 juin 1981**

(Education nationale : bureau DL 4)

Vu code de l'enseignement technique ; code du travail, not. livre IX ; L. n° 71-577 du 16-7-1971 ; L. n° 75-620 du 11-7-1975 ; D. n° 69-102 du 18-1-1969 mod. ; D. n° 72-279 du 12-4-1972 ; D. n° 72-607 du 4-7-1972 ; D. n° 76-1304 du 28-12-1976 ; A. 6-12-1971 ; A. 24-2-1969 ; A. 3-3-1970 mod. ; A. 27-5-1971 ; A. 3-4-1953 ; A. 26-6-1974 mod. ; A. 26-6-1974 mod. ; après avis de la commission professionnelle consultative compétente ; sur proposition du directeur des Lycées.

**Institution d'une mention complémentaire « d'outilleur en moules et modèles métalliques de précision à trois options » - option ajustage : au C.A.P. mécanicien ajusteur, au C.A.P. mécanicien en outils à découper et à emboutir, au B.E.P. mécanicien monteur, au B.E.P. micromécanique option 1 ; option fraissage : au C.A.P. mécanicien fraiseur, au B.E.P. mécanicien monteur, au B.E.P. micromécanique option 1 ; option tournage : au C.A.P. mécanicien tourneur, au B.E.P. mécanicien monteur, au B.E.P. micromécanique option 1.**

*Article premier.* — Il est institué, sur le plan national, une mention complémentaire « d'outilleur en moules et modèles métalliques de précision » :

- option : Ajustage,
- option : Fraissage,
- option : Tournage.

Brochures n° 6811 (édition 1978) ; 6820 (édition 1980) ; 6256 (édition 1978) ; 6258 (édition 1971).

La mention complémentaire visée au premier alinéa est accessible aux candidats titulaires :

— option ajustage : des certificats d'aptitude professionnelle de mécanicien ajusteur, de mécanicien en outils à découper et à emboutir et des brevets d'études professionnelles de mécanicien monteur, de micromécanique option 1 ;

— option fraisage : du certificat d'aptitude professionnelle de mécanicien fraiseur et des brevets d'études professionnelles de mécanicien monteur, de micromécanique option 1 ;

— option tournage : du certificat d'aptitude professionnelle de mécanicien tourneur et des brevets d'études professionnelles de mécanicien monteur, de micromécanique option 1.

*Art. 2.* — Seuls sont admis à se présenter à l'examen conduisant à la délivrance de la mention complémentaire les titulaires de l'un des diplômes énumérés à l'article premier ci-dessus qui ont suivi des cours de perfectionnement afférents aux formations susvisées.

*Art. 3.* — L'examen est organisé sur le plan académique.

Les règlements et programmes d'examen sont annexés au présent arrêté.

Les sujets d'épreuves sont choisis par le recteur.

*Art. 4.* — Le jury est désigné par le recteur d'académie sur proposition de l'inspecteur principal de l'enseignement technique. Il est présidé par un conseiller de l'enseignement technologique.

Il est composé :

Dans la proportion des deux tiers par les représentants de la profession (employeurs et salariés choisis après consultation des organismes professionnels intéressés) et des représentants de l'enseignement privé.

Dans la proportion d'un tiers par des représentants de l'enseignement public.

*Art. 5.* — Les dispositions du présent arrêté seront applicables dès la session 1982.

*Art. 6.* — L'arrêté du 26 juillet 1957 instituant une mention complémentaire « ajusteur-fraiseur ou tourneur en moules et modèles métalliques de précision » est abrogé à compter de la dernière session d'examen qui aura lieu en 1981.

## ANNEXE I

### Règlement de l'examen

| Nature de l'épreuve   | Durée     | Coefficient |
|---|-----------|-------------|
| A) <i>Epreuves pratiques</i><br>Une épreuve selon la spécialité de base :<br>options : ajustage, fraisage, tournage | 16 à 20 h | 10          |
| B) <i>Epreuves graphiques</i><br>L'épreuve graphique sera commune aux trois options.                                | 4 h       | 4           |
| C) <i>Epreuves écrites</i><br><i>Technologie</i> : l'épreuve sera commune aux trois options.                        | 4 h       | 6           |

*Nota* : Pour toutes les épreuves, le zéro a un caractère éliminatoire sauf décision contraire du jury. Les épreuves sont notées de 0 à 20. Sont déclarés admis les candidats qui, pour l'ensemble des épreuves, obtiennent une moyenne au moins égale à 10/20, soit au moins 200 points sur 400, sans note éliminatoire et une note sur les épreuves pratiques au moins égale à 10/20.

#### Instructions relatives à la nature et au déroulement des épreuves

##### *Recommandations pour le déroulement des épreuves :*

Première journée : — matin : épreuves graphiques ;  
— après-midi : technologie.

Journées suivantes : épreuves pratiques.

##### *Contenu des épreuves*

A) *Epreuves pratiques* : Elles sont spécifiques à chaque option, ajustage, tournage, fraisage. Ces épreuves comprennent dans la spécialité de base la réalisation d'une empreinte ou partie de moule servant au moulage.

B) *Epreuves graphiques* : Elles sont communes aux trois options. A partir d'un plan d'ensemble de moule, à l'aide des instruments, définir la forme de la pièce moulée et de l'empreinte en perspective cavalière ou isométrique.

C) *Epreuves écrites* : Un ensemble de questions relatives aux techniques et aux outillages de moulage sera posé aux candidats. Ces questions comporteront au moins un problème se rapportant à des calculs professionnels.

## ANNEXE II

### Programme d'examen

#### A) *ÉPREUVES PRATIQUES*

##### 1 - *Fraiseur mouliste* :

Exécution à la fraiseuse de toute forme se rapportant à un élément moulant.

##### 2 - *Tourneur mouliste* :

Exécution et polissage sur tour parallèle de toute forme se rapportant à un élément moulant.

##### 3 - *Ajusteur-mouliste* :

Finition, polissage et montage d'éléments se rapportant à un moule.

#### B) *ÉPREUVES GRAPHIQUES*

Étude de plans d'ensemble de moules.

Dessin en perspective, cavalière ou isométrique, de pièces moulées à partir d'un plan d'ensemble.

#### C) *ÉPREUVES DE TECHNOLOGIE*

Généralités :

Mode d'obtention de l'objet moulé.

Fonderie : pièces métalliques, métaux et alliages, méthodes de moulage, machines à mouler.

Les matières plastiques (résines) : origines, qualités, méthodes de moulage, machines à mouler.

Les outillages et opérations complémentaires au moule.

Automatisation du moulage.

Calcul professionnel :  
Trigonométrie :  
Résolution des triangles rectangles ;  
Résolution des triangles quelconques.  
Algèbre :  
Coordonnées polaires ;  
Coordonnées rectangulaires.  
Géométrie :  
Constructions géométriques : raccordements.

..

#### **Description de l'activité**

Le titulaire de la mention complémentaire « outilleur en moules et modèles métalliques » doit posséder dans l'option choisie des connaissances pratiques et théoriques qui lui permettent après une période d'adaptation de mener à bien la réalisation d'outillage moule conforme au cahier des charges, en vue de la fabrication de pièces en toutes matières moulables, et cela dans la spécialité de base.

Il devra être capable de :

- lire des plans d'ensemble ou de détail ;
- faire les calculs nécessaires à la réalisation des empreintes de moules ou de noyaux ;
- exécuter le traçage d'éléments de moules ;
- contrôler le travail réalisé ;
- exécuter l'usinage de la partie du moule en coordination avec les autres spécialités.

En outre,

le *fraiseur-mouliste* doit être capable de :

- usiner une forme positive ou négative à l'aide du plateau circulaire, du diviseur, de machines à reproduire, de machines à électro-érosion et de tout autre procédé ;

le *tourneur-mouliste* doit être capable de :

- usiner des parties de moules par montage en plateau ou sur équerre par coordonnées ou par reproduction,
- assurer le polissage des moules ;

l'*ajusteur-mouliste* doit être capable de :

- terminer et polir les empreintes issues du fraisage, du tournage, de la reproduction ou de l'électro-érosion et de tout autre procédé,
- assurer le montage complet d'un moule ainsi que des éléments complémentaires (tiroirs, colonnes, vérins),
- faire l'essai du moule fini pour contrôler la forme de la pièce obtenue.

**ANNEXE II**

## GUIDE D'ENTRETIEN

Evaluation par unités capitalisables.

Evaluation par examen ponctuel.

- C.A.P lequel -----

- B.E.P lequel -----

- Autre lequel-----

### I. Les jugements sur la formation reçue et le vécu de cette formation.

\* Vous avez suivi il y a (2,3,4,5 ans) une préparation du C.A.P par unités capitalisables ou par le système traditionnel.

1. Pouvez-vous me dire comment vous avez décidé de suivre cette formation ?
2. Est-ce que ça vous gênait d'avoir à suivre cette formation ?  
Si oui pourquoi ?
3. Qu'est-ce qui pouvait vous gêner ?
4. Que pensez-vous des formations que vous avez suivies ?
5. Comment se passent les cours ?  
(relances : que faisait le professeur ? que faisaient les stagiaires ?  
Est-ce qu'on pouvait intervenir facilement en classe pour demander une explication ?)
6. Comment ça se passait pour vous ?  
(Est-ce que vous trouviez les cours intéressants ? Est-ce que vous aviez l'impression d'apprendre quelque chose ? quoi ? Connaissances / savoir faire)
7. Est-ce que c'était facile / difficile ?
8. Comment étaient les relations entre élèves et Professeur ?
9. Comment se passait l'évaluation ?  
(les contrôles, les examens pour les gens qui étaient dans le système traditionnel)
10. Globalement si vous faites le bilan de cette formation, quels sont les éléments positifs, ce dont vous êtes satisfait, quels sont les éléments négatifs, qu'est-ce qui vous a déçu ?.

## **II L'opérationnalisation de la formation dans l'activité professionnelle.**

Maintenant on va parler de votre activité professionnelle actuelle après cette formation.

11. Pour votre activité professionnelle, qu'est-ce que ces cours vous ont apporté ?
12. Est-ce que vous avez appris des choses qui vous servent actuellement dans votre travail ?  
si oui, lesquelles par exemple (demander plusieurs exemples)
13. Sur le plan relationnel avec vos collègues, est-ce que cette formation vous a apporté quelque chose ?
14. Et sur le plan relationnel avec vos supérieurs ?
15. Est-ce que vous vous sentez plus qualifié qu'avant dans votre travail ?
16. En quoi consiste cette qualification que vous pensez avoir acquise ?  
(Donner des exemples)
17. Pour finir, est-ce que vous pouvez me dire si vous auriez envie de continuer à vous former (de suivre encore une formation) ?  
Si oui laquelle (ou lesquelles) ?
18. Pour quelles raisons ?

**I. Deux exemples d'entretien avec des formés  
dans le système traditionnel.**

## ENTRETIEN N° 10

Q. : Vous avez suivi il y a quelques années, une préparation de CAP par système traditionnel, pouvez-vous me dire comment vous avez décidé de suivre cette formation ?

R. : Pour m'améliorer et pour aussi pour me remettre, j'ai une trentaine d'années, ça fait dix ans que j'avais fait mes cours, j'ai préféré repartir pour refaire un CAP pour peut-être par la suite refaire un BEP.

Q. : Est-ce que ça vous gênait d'avoir à suivre cette formation ?

R. : Non.

Q. : Que pensez-vous de la formation que vous avez suivie ?

R. : Ca m'a remis vraiment à niveau.

Q. : Par exemple ?

R. : Le niveau que j'avais déjà en sortant de l'école, donc ça m'a remis en mémoire parce qu'il y a quand même dix ans que je suis sorti, j'avais un peu perdu, ça m'a remis, j'ai réappris tout. J'ai préféré démarrer vraiment bas c'est pour ça que j'ai pris un CAP sinon il y en a beaucoup qui ont pris un BEP mais moi j'ai voulu redescendre carrément tout en ayant déjà un CAP.

Q. : Donc le CAP ajusteur. Comment se passaient les cours ?

R. : Bien. C'est sûr qu'au début il y a eu des problèmes suivant les, avec les profs, il y avait pas mal de trucs, mais sinon ça s'est bien passé.

Q. : Est-ce qu'on pouvait intervenir facilement en classe pour demander une explication ?

R. : Oui, sans problème, pour ça les profs étaient bien.

Q. : Comment ça se passait pour vous, est-ce que vous trouviez les cours intéressants ?

R. : Oui, je vous dis, moi, ça m'a permis de revoir tout et de recommencer vraiment bas, c'était bien, très intéressant.

Q. : Est-ce que vous aviez l'impression d'apprendre quelque chose ?

R. : Oui beaucoup mieux. Pour moi j'ai mieux appris là que j'ai appris en étant au lycée.

Q. : Donc en suivant les cours d'adulte de formation continue, vous avez préparé le CAP, donc vous pensez que quand vous étiez à l'école dans un cycle normal par rapport au cycle continu, que pensez-vous de ça ?

R. : Pour moi j'ai mieux appris tout en faisant sûrement moins d'heures beaucoup moins d'heures au lycée, j'ai plus appris là que j'ai appris au lycée.

Q. : Est-ce que c'était pour vous facile ou difficile ?

R. : Je me suis remis vite fait en mémoire mais comme je l'avais déjà fait, c'était une révision mais ça m'a paru assez facile.

Q. : Comment étaient les relations entre stagiaires et professeurs ?

R. : Très bien, jamais eu de problème avec personne, j'ai jamais vu un prof être vraiment en colère, ils étaient tous bien ouverts.

Q. : Comment se passait l'évaluation ?

R. : On en a eu plusieurs. C'était des feuilles, il fallait les remplir, c'était assez facile puisque souvent on faisait les cours et on se trouvait avoir l'évaluation juste après, c'était assez facile pour moi.

Q. : Pouvez-vous me donner un exemple sur l'évaluation ?

R. : Quand on faisait du dessin industriel, ils nous donnaient un plan, il fallait qu'on retrouve les faces, n'importe quelle face, c'était à nous de, comme au lycée, c'est exactement pareil.

Q. : Comment ça s'est passé quand vous avez passé l'examen, étiez-vous avec les élèves ?

R. : On était chacun à une table, on avait les feuilles et on avait tant d'heures pour le faire.

Q. : Et qu'avez-vous ressenti quand vous étiez avec les élèves du cycle normal ?

R. : Ca m'a rien fait.

Q. : Globalement, si vous faites le bilan de cette formation, quels sont les éléments négatifs ?

R. : Pour moi ça serait surtout ce qu'on a fait au lycée, parce qu'on avait des travaux ici dans l'entreprise, que le dessin industriel, je trouvais plutôt négatif ce qu'on avait fait au lycée tel que les sciences, tout ça, j'ai pas trouvé ça très intéressant.

Q. : Et ce dont vous êtes satisfait dans cette formation ?

R. : C'est d'avoir appris des choses comme le pneumatique, l'hydraulique et que ça m'ait apporté quelque chose sur la machine, donc on est moins perdu, on détecte mieux les pannes, on est plus calme. Moi je vois que sur la machine, les problèmes sont mieux résolus parce que j'ai vu comment étaient faites certaines choses comme dans les pneumatiques, je suis moins perdu.

Q. : Est-ce que vous avez constaté des éléments négatifs dans la formation ?

R. : Non, j'étais pas déçu, pas du tout. Pour moi ça m'a apporté sur la machine les choses qui m'ont...c'était la pratique, la pratique pour moi elle m'a apporté beaucoup sur la machine. Je m'en sors mieux qu'avant.

Q. : On passe à l'activité professionnelle. Qu'est-ce que ces cours vous ont apporté ?

R. : Ça m'a apporté sur la machine, pas mal de choses sur la machine. Je suis moins perdu dessus, moins paniqué.

Q. : Est-ce que vous avez appris des choses qui vous servent actuellement dans le travail ?

R. : Oui, surtout sur le pneumatique et l'électricité, on en n'a pas fait beaucoup, mais les premières pannes déjà on arrive à moins être perdu.

Q. : Et sur le plan relationnel avec vos collègues, est-ce que la formation vous a apporté quelque chose ?

R. : Bien sûr. Pour moi c'est plus motivant, on était toujours trois, on s'est soutenu les uns les autres, même sur des choses qu'on n'avait pas bien compris, on a reparlé dans la semaine, ça a mieux passé, d'avoir fait ça à trois ça nous a fait du bien.

Q. : Et sur le plan relationnel avec vos supérieurs ?

R. : Oui parce que sur les pannes, on peut peut-être mieux les expliquer qu'avant, parce qu'avant on parlait sans bien savoir, maintenant on arrive à trouver des termes de la machine, de tout ce qui peut se passer dessus, on arrive mieux à s'expliquer avec eux.

Q. : Est-ce que vous vous sentez plus qualifié qu'avant dans votre travail ?

R. : Sur la machine, oui.

Q. : En quoi consiste cette qualification que vous pensez avoir acquise ?

R. : Un meilleur fonctionnement de la machine, à résoudre des pannes par moi-même qu'avant j'appelais un régleur, maintenant c'est des genres de choses que j'arrive à maîtriser moi-même.

Q. : Pour finir, auriez-vous envie de continuer à vous former ?

R. : Bien sûr, j'ai recommencé vraiment en bas pour me remettre tout ça en tête, et puis maintenant continuer, bien sûr.

Q. : Sur quelle formation ?

R. : Pour l'instant, sur la machine, il y a encore pas mal de choses que j'ai pas vu, j'ai vu le pneumatique, j'ai vu l'électricité, l'électricité c'était pas à fond, donc l'électricité peut-être un peu plus et puis sur l'hydraulique, l'hydraulique non plus on en n'a pas fait beaucoup, des choses qui concernent la machine.

Q. : Vous avez des souhaits à émettre ?

R. : Que la formation continue, sur ma machine, moi ça m'a apporté pas mal de choses et puis m'améliorer dessus, s'ils font quelque chose pour pouvoir m'améliorer encore dessus, je ne suis pas contre.

## ENTRETIEN N° 17

Q. : Vous avez suivi, il y a quelque temps, une préparation au BEP par système traditionnel, pouvez-vous me dire comment vous avez décidé de suivre cette formation ?

R. : On a passé des tests au départ, après on nous a demandé si ça nous intéressait de pouvoir suivre une formation, soit de BEP, soit de CAP, j'ai accepté pour pouvoir monter un peu, pour avoir plus de connaissances.

Q. : En quoi consistaient ces tests ?

R. : Il y avait de l'hydraulique, du pneumatique, de l'électricité et de la théorie aussi : les mathématiques surtout.

Q. : Est-ce que ça vous gênait d'avoir à suivre cette formation ?

R. : Sur quels points de vue ?

Q. : Parce que vous êtes adulte, est-ce que ça vous gênait ?

R. : Pas spécialement, ce qui me gênait le plus, c'était le temps, on n'a pas beaucoup de temps entre le moment où on travaille, on est marié, en plus faire des cours. Sinon ça ne me gênait pas ...

Q. : Que pensez-vous des formations que vous avez suivies ?

R. : Je trouve que c'est bien, qu'il devrait y en avoir plus.

Q. : Comment se passaient les cours ?

R. : Ca se passait bien parce qu'on n'était pas nombreux par groupe, on devait être 7 élèves dans les cours, alors ça se passait mieux que quand on était au lycée où on était 30.

Q. : Que faisaient les professeurs, que faisaient les stagiaires ?

R. : Le professeur faisait son cours. On avait 4 profs. On en avait un pour l'hydraulique, pour l'électricité, le professeur faisait son cours, il posait des questions.

Q. : Est-ce qu'on pouvait intervenir facilement en classe pour demander une explication ?

R. : Oui.

Q. : Comment ça se passait pour vous, est-ce que vous trouviez les cours intéressants ?

R. : Ca dépend des matières, parce que je vois en math, je ne suis pas fort en math, en math physique, donc moi les cours de math et les cours de physique, comme je ne comprenais pas beaucoup, pour moi c'était pas tellement intéressant. Ce qui était plus intéressant pour moi, c'était la pratique, tout ce qui touche à l'électricité, pneumatique.

Q. : Est-ce que vous aviez l'impression d'apprendre quelque chose ?

R. : Oui.

Q. : Est-ce que c'était difficile pour vous ?

R. : Oh ce n'était pas évident au début. Après à la longue on arrive à s'y habituer mais au départ c'est assez dur quand même.

Q. : Comment étaient les relations entre stagiaires et professeurs ?

R. : Il y avait de bonnes relations.

Q. : Comment se passait l'évaluation ?

R. : Il n'y avait pas de contrôle.

Q. : Et pendant l'examen du BEP, vous étiez mélangé avec les élèves, est-ce que ça vous gênait de vous présenter au milieu d'enfants ?

R. : Au début, avant l'examen, je pensais que ça allait nous faire drôle et puis finalement ça c'est bien passé.

Q. : A l'examen, comme vous avez souligné que vous étiez poussé vers la technique, est-ce que vous avez eu des problèmes pour avoir de bonnes notes en théorie ?

R. : Oui. J'ai eu l'examen parce que j'ai dû tomber sur des tests qui étaient dans mes capacités. En pratique j'ai dû avoir 12. En math 4.

Q. : Donc les notes de la pratique vous ont repêché pour avoir le diplôme ?

R. : Oui. Et puis nous on est avantagé par rapport aux élèves du fait qu'on est déjà dans la vie active.

Q. : Globalement, si vous faites le bilan de cette formation, quels sont les éléments positifs ?

R. : Ca nous a permis de voir les choses différemment, déjà, et puis d'avoir plus conscience de ce qu'on fait et de ce qu'il faut qu'on apprenne pour essayer de suivre avec son temps.

Q. : Est-ce que vous êtes satisfait de la formation en général ?

R. : Oui, parce que tout s'est bien passé, il y avait une bonne entente.

Q. : Quels sont les éléments négatifs dans la formation ?

R. : Au départ, on ne faisait que de la théorie, on avait douze heures par semaine de théorie, pour moi ça faisait beaucoup 12 heures.

Q. : Sur quelles matières ?

R. : En théorie, au début on faisait du français et puis des mathématiques, mais je parle au point de vue temps parce qu'on faisait huit heures de travail et quatre heures de cours, c'était dur quand même.

Q. : Est-ce qu'il y a quelque chose qui vous a déçu ?

R. : J'aurai préféré avoir plus de cours pendant les heures de travail.

Q. : On passe à l'activité professionnelle. Qu'est-ce que ces cours vous ont apporté ?

R. : On peut plus facilement arriver à trouver une panne sur une machine. On arrive à la dépister plus facilement. Et on peut intervenir plus souvent sur une machine.

Q. : Est-ce que actuellement vous pouvez aider une personne qui est en difficulté ?

R. : Ca dépend de la difficulté qu'elle a, oui. Il suffit de regarder avec elle, à deux souvent on travaille en groupe, on arrive mieux à trouver ce qui va, ce qui va pas.

Q. : Est-ce que vous avez appris des choses qui vous servent actuellement dans votre travail ?

R. : En pratique, oui.

Q. : si oui, lesquelles par exemple ?

R. : Déjà pour faire un diagnostic sur une machine, essayer de trouver la panne et dépanner une fois qu'on a trouvé.

Q. : Sur le plan relationnel avec vos collègues, est-ce que cette formation vous a apporté quelque chose ?

R. : On a plus de facilités à discuter technique avec eux qu'avant, on avait juste à écouter.

Q. : Et sur le plan relationnel avec vos supérieurs ?

R. : Surtout sur les problèmes techniques, oui, quand il y a une machine qui marche pas on arrive mieux à s'expliquer, déjà.

Q. : Est-ce que vous vous sentez plus qualifié qu'avant dans votre travail ?

R. : Oui, on peut appeler ça comme ça. On travaille plus facilement. Avant quand il y avait une panne, on savait pas trop, on hésitait, que maintenant on hésite moins, on essaye d'aller plus loin.

Q. : Pour finir, est-ce que vous auriez envie de continuer à vous former ?

R. : J'aurais envie de continuer, ça passe trop de temps. J'ai trois enfants, c'est pareil, c'est du boulot à la maison, c'est pas évident de réunir tout ça. On l'a fait pendant trois ans parce qu'une fois qu'on était parti, je pouvais plus m'arrêter.

Q. : Donc actuellement compte tenu de vos responsabilités familiales, c'est difficile de faire une formation. Est-ce que vous avez des souhaits à émettre ?

R. : Sinon ça ne me déplairait pas, mais au point de vue théorique, je ne me sens pas capable d'aller plus loin, déjà là c'était difficile.

## **II. Deux exemples d'entretien avec des formés dans le système par U.C.**

## ENTRETIEN N° 1

Q. : Vous avez suivi il y a deux ans une préparation du C.A.P. par unités capitalisables. Pouvez-vous me dire comment ça s'est passé ?

R. : J'ai passé mon CAP avec des unités capitalisables, il y a deux ans de ça que j'ai passé cet examen et comment le stage s'est déroulé sur une période de deux ans. Et là actuellement je viens de terminer encore un autre stage pour un BEP, j'ai passé l'examen donc j'attends le résultat.

Q. : Vous pouvez me dire comment vous avez décidé de suivre cette formation ?

R. : Tout d'abord ça a démarré par ce qu'on appelle des remises à niveau. Vous n'allez pas rentrer directement en CAP, il fallait ce qu'on appelle des remises à niveau des qualif. Il était prévu à l'époque que les femmes aillent en cours pour apprendre un petit peu de technologie du matériel et par la même occasion on avait des cours de français, math, à l'époque, et pour se remettre au niveau math, français, moi j'ai voulu savoir où j'en étais depuis le nombre d'années que j'avais quitté la scolarité et j'étais très intéressée par la technologie du matériel et au bout de ce stage de trois mois, ayant eu un résultat satisfaisant, au-delà de mes espoirs, je dirais, je me suis dit, bon il n'y a pas de problème j'ai su apprendre ça en trois mois et on nous avait parlé évidemment de nous orienter vers un CAP selon nos résultats, et puis l'enchaînement derrière, c'est-à-dire BEP, BAC et BTS.

Mais moi je ... et déjà ça m'a fait tilt en sortant de ces trois mois de stage, quand j'ai réalisé, j'ai jeté un oeil autour de moi, j'ai vu tout ce que j'ai appris en technologie, les révisions math, français je les suivais très très bien, j'ai dit pourquoi pas essayer de faire un CAP, essayer. Et j'ai fait mon essai qui a été concluant. Donc j'ai tout de suite engagé pour un BEP que je viens de terminer.

Q. : Est-ce que ça vous gênait d'avoir à suivre cette formation ?

R. : Dans quel sens gêner ?

Q. : C'est-à-dire que vous n'avez pas fréquenté dans un système normal, donc est-ce que ça vous gênait, normalement vous devriez suivre votre formation, étant jeune, et là à l'âge adulte ...

R. : Bien sûr, mais ça devient gênant quand on n'est pas ... quand on est obligé de le faire, mais quand c'est une décision personnelle, là on ne peut plus appeler ça gênant. Parce que c'est vous, dans le fond vous-même vous le désirez, le désir est associé, en savoir davantage, s'informer, donc là ça ne devient pas gênant, personnellement je parle, sur le plan moral.

Q. : Et la formation que vous avez suivie, qu'en pensez-vous ?

R. : Ce que ça apporte ? et bien moi je dis que tout le monde devrait le faire, c'est très enrichissant. Automatiquement vous montez vos connaissances en français, math et dans toutes les matières d'enseignement général, il ne faut pas l'oublier, et sur le plan technologique, vous êtes beaucoup plus riche qu'auparavant, c'est un fait certain et vous vous sentez beaucoup plus à l'aise, beaucoup plus fort dans votre travail. Il ne faut pas l'oublier que c'est au sein de l'entreprise, ça revient au sein de l'entreprise et moi je pense que c'est un plus des employés un petit peu de connaissances, selon comme on peut le faire, selon ses moyens personnels, son temps et tout ça, mais on peut, moi je dis que tout le monde devrait réaliser au moins ...

Q. : Comment ça se passe, les cours ?

R. : On avait une journée complète de technologie au lieu de venir travailler pendant 8 heures, j'allais en cours pendant 8 heures et le lendemain, je travaillais en équipe, quand j'étais en équipe le matin, je prenais mon poste de travail à l'usine, c'est-à-dire de 5 h à 8 h, je prenais un bon de sortie

ensuite je partais en cours jusqu'à midi et demi. Et la semaine d'après, j'avais toujours la journée comme d'habitude complète de technologie et pour l'enseignement général, je partais sur mon compte personnel, parce que moi je travaillais en équipe inverse, c'est-à-dire je prenais mes cours, mes 4 heures de cours et ensuite je revenais travailler pendant mes 8 heures d'équipe.

Q. : Est-ce qu'on pouvait intervenir facilement en classe ? Est-ce qu'on pouvait intervenir en classe pour demander une explication au professeur ?

R. : Ah oui. Même je dirais que la base, ça s'est toujours déroulé de cette façon-là du reste. Quand quelque chose ne va pas, on interrompt le cours, on essaie d'arranger, d'apporter une amélioration si ça ne va pas, mais c'était pas, il n'y avait pas de gendarme, c'était bien des professeurs adultes qui savaient enseigner aux adultes.

Q. : Comme je disais, comment ça se passait pour vous, est-ce que vous, vous aviez l'impression d'apprendre quelque chose ?

R. : Ah oui. Peut-être même chaque cours que l'on faisait, chaque heure qui passait on apprenait, on découvrait un monde nouveau, des choses nouvelles et on était toujours à la découverte.

Q. : Est-ce que c'était facile pour vous ou difficile ?

R. : Ca dépend, certaines matières, et ça dépend aussi dans quelles conditions on se trouve. Il y a des moments où on est un petit peu plus fatigué, il ne faut pas oublier qu'on a quand même des responsabilités d'adultes, on n'a pas que les études à penser, donc il suffit d'un souci extérieur mais qui automatiquement vient vous troubler, bon là ça devient un petit peu plus difficile, mais si vous vous accrochez, vous récupérez, vous rattrapez.

Q. : Et comment étaient les relations entre stagiaires et professeurs ?

R. : Disons qu'on marchait, on n'avait pas l'impression d'avoir affaire à un professeur, on n'avait pas l'appréhension d'un professeur non plus, ça marchait plutôt au niveau adulte, on parlait de, il nous arrivait d'interrompre un peu le cours quand les gens n'arrivaient pas à comprendre, on interrompait un petit peu, c'était pour détendre un petit peu l'atmosphère, c'est-à-dire on parlait un petit peu de choses extérieures ne serait-ce que cinq minutes et tout repartait, ça détendait, on n'avait pas l'impression d'être sévèrement conduit, absolument pas.

Q. : Et comment se passait l'évaluation ?

R. : Alors quand on effectuait un niveau de math, un niveau de français, un niveau en technologie, je parle bien pour CAP, quand vous passez le BEP vous avez d'autres matières, chaque niveau qu'on avait réalisé là il nous arrivait une évaluation, c'est-à-dire qu'on travaillait individuellement, on nous donnait une feuille, on devait savoir y répondre. Ca arrivait aussi que c'était pas toujours réussi, donc on nous représentait la feuille 8 - 10 jours plus tard, ça nous donnait le temps de réfléchir, de réviser et de repartir sur un bon pied pour réaliser cette évaluation.

Q. : Globalement, Madame, si vous faites le bilan de cette formation, quels sont les éléments positifs, ce dont vous êtes satisfaite et quels sont les éléments négatifs et qu'est-ce qui pouvait, et qu'est-ce qui vous a déçu ?

R. : Je n'ai jamais été déçue, bien au contraire, je n'ai connu que des satisfactions. Satisfaction personnelle et après au niveau de l'entreprise, de mon patron, de mes supérieurs, j'étais heureuse d'avoir réussi, d'avoir pu réussir et je pense que les unités capitalisables, quelqu'un qui n'a jamais subi d'examen, qui a l'appréhension, je pense qu'il devrait passer par là d'abord après pour être un petit peu plus hardi, pour voir plus loin, pour réaliser d'autres choses. Par unités capitalisables ce n'est pas le stress de l'examen et vous avez davantage de chances de réussir. Or je dois signaler qu'il est

beaucoup plus dur de passer un examen en unités capitalisables, c'est-à-dire je parle dur, c'est-à-dire qu'on nous demande au-delà de nos niveaux, on demande davantage de choses. Quelqu'un qui passe un examen en unités capitalisables, qui a réussi, est diplômé, il est obligatoirement obligé d'être à la moyenne de toutes les matières. Alors que ça ne se passe pas toujours dans les examens traditionnels. Quelquefois c'est une matière où vous êtes le plus fort qui vous rattrape d'une matière la plus faible. C'est sûr vous êtes bon dans au moins quelque chose, mais ça ne veut pas dire par là que vous êtes fort dans toutes les matières. Alors que les unités capitalisables, vous êtes obligé d'être à la moyenne de tout, vous êtes vraiment au niveau de toutes les matières, ça moi je trouve ça très bien.

Q. : Là on va parler maintenant de l'activité professionnelle. Est-ce que ces cours vous ont apporté quelque chose ?

R. : Moi dans mon travail, je suis toujours ..... parce qu'on n'a pas pu me donner d'autres postes, étant donné qu'on savait que j'avais d'autres formations à faire et ça nuit au déroulement du travail de l'atelier et tout ça mais personnellement il arrive quand vous vous trouvez devant un problème, vous vous posez plus les questions d'autrefois.

Q. : Est-ce que vous avez appris des choses qui vous servent actuellement dans votre travail ?

R. : Oui. Ne serait-ce que pour conduire toute la chaîne automatisée. Vous savez que toute la chaîne automatisée par des automates et tout ça, vous avez des graphiques, vous avez des schémas, un tas de choses comme ça, en gros on peut appeler ça des plans, et quand vous avez suivi des cours, automatiquement vous savez les lire, vous savez vous débrouiller, d'une machine vous pouvez trouver ou bien une panne, enfin vous savez où est le problème et ça avance beaucoup au lieu que votre régleur, votre chef... vous lui dites je suis en panne, le gars il arrive sur les lieux pour déjà qu'il cherche où ça se situe, que là vous avancez, il y a moins de perte de temps en lui

disant précisément, vous êtes sûr, si vous savez lire ça, vous êtes sûr de savoir où est votre arrêt, dans le déroulement de votre machine, vous lui dites c'est ici, donc le gars il y va directement.

Q. : Sur le plan relationnel avec les collègues, est-ce que cette formation vous a apporté quelque chose ?

R. : Les collègues de travail, quand je suis sortie du CAP, on n'était peu nombreuses, et des femmes bien sûr, et ça a jeté un froid un petit peu, un peu de jalousie. Donc là ça n'a été que de courte durée et ces gens ont très vite réalisé que eux aussi, ils étaient capables de faire quelque chose, c'est du reste pour ça que maintenant il y a tant de listes d'attente chez Mme D.

Q. : Là c'était au niveau des collègues, et au niveau de vos supérieurs, est-ce que sur le plan relationnel avec vos supérieurs ... ?

R. : Avec les supérieurs pas de problèmes, moi je pense que pour eux ça doit être plus facile de dialoguer au lieu de faire, vous savez des fois on ne comprend pas toujours, on est obligé de revenir sur des bases, pratiquement faire un dessin, là on arrive à se comprendre, donc ça limite le temps, on comprend davantage, on comprend nettement mieux, il n'y a pas de problème. On arrive à parler leur langage. Il ne faut pas oublier que ces gens là ont quand même des niveaux que nous n'avions, enfin que moi je n'avais pas autrefois et il était parfois difficile de se comprendre. Je pouvais même très mal le comprendre, ce qu'ils me disaient c'était pas méchant, moi je pouvais bien le prendre mal, pourquoi, parce que j'avais pas bien saisi le sens de leur question, alors qu'aujourd'hui il n'y a plus de problème, ou nettement moins, c'est sûr je ne suis pas arrivée à un niveau bien loin, mais effectivement je me rends compte aujourd'hui, si je suis pas tellement sûre au lieu de me jeter comme ça bêtement et bien je réfléchis ou je demande qu'on me repose la question sous une autre forme de façon à être sûre de bien se comprendre et qu'il n'y ait plus de rivalité ou de méchanceté, vous voyez des choses comme ça qui pourraient intervenir parce qu'on s'est mal compris, car

moi j'ai mal saisi leur ..., eux se sont très bien expliqués, mais moi je comprenais mal et ça se terminait mal.

Q. : Est-ce que vous vous sentez plus qualifiée qu'avant dans votre travail ?

R. : Ah oui, nettement, plus qualifiée, plus sûre de moi.

Q. : En quoi consiste cette qualification que vous pensez avoir acquise ?

R. : C'est-à-dire ?

Q. : C'est-à-dire en quoi consiste cette qualification que vous pensez avoir acquise, est-ce que vous dominez actuellement votre travail ?

R. : Mon travail, oui, mon poste oui. Je ne domine pas forcément mon entourage de camaraderie, bien au contraire, ça me permet moi si vous voulez d'expliquer à une collègue qui ne comprend pas ce qui lui arrive sur le plan, sur son poste de travail, ou qui ne réalise pas toujours bien, donc quand c'est possible, quand le temps me le permet, ça me permet de lui expliquer. Il m'arrive parfois aussi que des camarades, dans des termes techniques quand elles veulent s'expliquer viennent me voir, me demandant comment on appelle ce ..... quel est son mouvement, là ça me permet de répondre à la collègue. Vous savez que ni les régleurs ni les chefs de ligne ne veulent pas nous répondre.

Q. : C'est-à-dire sur la capacité d'intervention ?

R. : Exactement, oui, et même sur une question qui reste floue, et bien si la collègue n'a pas pu obtenir de la part du régleur une explication qui l'éclaire, elle, parce qu'elle voudrait savoir, il ne répond pas, bon elle vient me voir, vous savez sur le lot maintenant on arrive toujours à trouver une personne qui se trouve disponible au moment où on a une question à poser, alors que c'était moins réalisable avant, parce qu'il y avait moins de monde capable,

depuis tout ce temps beaucoup de gens sont allés en formation et ça a fait du bien, si vous voulez.

Q. : Donc maintenant vous pouvez prendre des initiatives ?

R. : Oui, au niveau où je suis, bien sûr.

Q. : Pour finir, est-ce que vous pouvez me dire si vous auriez envie de continuer à vous former ?

R. : Oui, mais comme je l'ai dit ...

Q. : Pour quelles raisons ?

R. : Quand on se lance dans des choses comme ça, on n'aperçoit, là voyez-vous je viens de sortir de ce niveau de BEP et je sais qu'il y a encore à apprendre. Je sais qu'il y a encore à découvrir, il y a encore à apprendre. Malheureusement vu mon âge, déjà, et on est obligé d'attendre pour prouver qu'on est capable, au niveau qu'on vient d'avoir, il faut quand même montrer si on est capable. On a déjà un an d'attente entre chaque examen, entre chaque diplôme et bon bien moi disons ce sont les années qui me pressent, ça se serait passé dix ans plus tôt, j'irais poursuivre beaucoup plus loin, c'est-à-dire bac, ça aurait pu être à ma portée, quoi.

Cette ambiance, cette formation adulte, j'ai vu mes collègues, premièrement ramasser des maux de tête, pour se remettre dans les devoirs et tout, pour remettre le cerveau, la machine en route, il m'est arrivé bien souvent de leur dire : écoutez soyez patients, un mois, deux mois, ça dépend du sujet, trois mois, passé ce laps de temps, vous verrez tout ira pour le mieux. Et nous sommes arrivés au bout du stage, personne n'attend réellement son examen, tout le monde pense déjà d'aller au bac, il y a eu beaucoup de réclamations. Il y avait une longue file d'attente et bien il faut attendre chacun son tour et on

en sort, il ne faut pas que ça soit toujours les mêmes non plus, il en faut pour tout le monde.

Q. : Donc le BEP que vous avez, vous l'avez fait en système traditionnel ?

R. : Oui. Sur le plan formation c'est exactement pareil, il se déroule de la même façon que en unités capitalisables. La seule chose qui diffère c'est que les unités capitalisables, comme je vous le disais tout à l'heure, donnent, quand vous avez acquis un niveau, on vous donne une feuille d'évaluation, vous devez la réaliser tout seul, que là même si on avait quelques contrôles, rien de tout ça se déroule, c'est le dernier jour, vous avez un examen.

Q. : Donc vous avez suivi le style unités capitalisables, de la même façon mais à la fin ...

R. : Voilà, là on avait tout à donner sur les jours d'examen, que en unités capitalisables, ça se déroule, on a l'impression que c'est plus doux, ça glisse davantage, parce que ça se déroule sur toute l'année, au fur et à mesure que vous montez, que vous avez acquis un niveau, ça se déroule sur toute une durée de l'année, ou sur deux ans comme un CAP, comme pour le CAP. Et ça s'est passé vite malgré tout le stress le jour de l'examen.

Q. : Là encore vous étiez ensemble avec les étudiants?

R. : En stage non, mais le jour de l'examen, nous étions tous ensemble, c'est-à-dire nous étions 39 candidats adultes et élèves.

Q. : Mélangés ?

R. : Oui.

## ENTRETIEN N° 19

Q. : Vous avez suivi il y a deux, trois ans, une préparation au CAP par unités capitalisables, est-ce que vous pouvez me dire comment vous avez décidé de suivre cette formation ?

R. : On a un peu suivi le mouvement, parce qu'en fin de compte moi à l'époque je suis parti pour suivre le stage, déjà un groupe y avait été et ça permettait dans l'usine d'acquérir des connaissances et par le fait d'avoir une augmentation de salaire, normalement, donc ayant eu déjà les commentaires des gens qui en avaient profité, j'ai estimé, moi, personnellement, on en a discuté ensuite avec l'encadrement, si je pouvais être capable d'accéder au niveau du CAP, étant donné que ça nous valorisait un peu à l'intérieur de l'entreprise, pourquoi pas, on a donc essayé d'obtenir le CAP.

Q. : Est-ce que ça vous gênait d'avoir à suivre cette formation ?

R. : Non, pas du tout, au contraire, c'est là où on s'est justement aperçu que le fait de ne pas faire de mathématiques et de sciences ou de physique, on avait laissé ça il y a longtemps sur les bancs de l'école et le fait de le retravailler, on s'est aperçu qu'on avait quand même perdu pas mal de connaissances. Non, au contraire, même en mathématiques on était surpris des choses qu'on pouvait, qu'on ignorait et qu'on pouvait employer.

Q. : Que pensez-vous des formations que vous avez suivies ?

R. : Il y a des matières que je n'ai pas, qu'on n'a pas eu tellement, qu'on n'a pas l'utilité ou qu'on n'a pas l'occasion de mettre en pratique donc aujourd'hui on me posait encore la question sur certaines matières, il y a beaucoup de choses qui sont parties, c'est vrai qu'on en a retenu une parcelle, mais il y a beaucoup de choses qu'on n'utilise pas dans ce que l'on fait. On en a parlé, on sait que ça existe, il est possible que le jour où on

viendra à même d'en discuter, ça sera peut-être plus facile d'entamer la conversation, mais il y a des choses qui se sont vite dispersées du fait qu'on les emploie très peu dans l'atelier mais vous avez des choses qui nous sont restées, peut-être la façon de réagir, la façon de décider, peut-être moins d'avoir besoin de quelqu'un pour prendre une décision, ces choses-là sont des choses qu'on a apprises, maintenant qu'on a maîtrisées et qu'on cultive sans arrêt dans le lieu de travail.

Q. : Comment se passaient les cours, au niveau de l'organisation ?

R. : Ce que moi j'ai apprécié surtout dans le système des cours tels qu'ils étaient faits, c'est-à-dire on était une dizaine de gars avec des connaissances différentes, des niveaux d'instruction différents et on n'a pas perçu justement ces différences-là, c'est-à-dire que Monsieur X était certainement très fort en mathématiques alors que Monsieur Z était fort en français et l'un dans l'autre on est arrivé, lorsqu'il y en avait un qui avait des difficultés sur un point, l'entraide des gens, tout le monde discutait ensemble et l'un entraînait l'autre et je trouve que ça passe peut-être mieux que quand c'est un professeur, c'est fait différemment, le fait de savoir que c'est un gars qui est avec vous dans l'atelier qui vous donne l'explication, je crois qu'il y a des trucs qui sont mieux passés en groupe comme ça, alors que quand les gamins sont à l'école, tout seuls sur une table isolés, s'ils sont partis dans une erreur, ils vont dans leur erreur jusqu'au fond, alors que là on avait le droit de discuter entre nous, au contraire c'était même conseillé d'avoir des rapports pour avoir certaines explications.

Q. : Est-ce qu'on pouvait intervenir facilement en classe pour demander une explication ?

R. : Il y avait une règle qui était un peu d'or, c'est-à-dire qu'à partir du moment où une personne prenait la conversation, la parole, on écoutait, il ne fallait pas que trois, quatre personnes, il fallait pas que ça soit la débâcle, que chacun y aille de son mot, il fallait d'abord écouter celui qui avait quelque

chose à dire et avoir une certaine progression dans la discussion mais pas tous en même temps.

Q. : Est-ce que vous trouviez les cours intéressants ?

R. : J'ai des cours qui m'ont passionné, tels que la science physique, c'est vrai que c'est des choses que moi, à l'époque où je suis allé à l'école, c'est des choses que j'ai pas apprises et c'est vrai que le fait d'avoir des expériences et de faire certaines manipulations, d'avoir certaines explications même au sein de l'usine, puisqu'on a eu le chef du labo qui nous avait piloté un peu là-dessus, c'est vrai que ce sont des choses qu'on ignorait, on ne s'imaginait pas que en fin de compte le plastique, savoir le comportement des matières et tout, comment c'était fait, c'est vrai que ça nous a apporté quelque chose, c'est vrai qu'on a peut-être réagi différemment de savoir qu'il fallait pas chauffer tel produit au-dessus de tant de température et qu'il y avait des moments dans un produit, il y avait des transformations qui s'effectuaient et ça avant on le savait pas, on le voyait par la chauffe, on ne connaissait pas le phénomène.

Q. : Est-ce que vous aviez l'impression d'apprendre quelque chose ?

R. : Oui, moi personnellement je dois dire que la formation, surtout, il y a des choses qu'on a oubliées, que j'ai oubliées mais peut-être il me suffirait d'en reparler avec quelqu'un pour dire oui ça j'ai fait, j'ai vu, si ça apporte quelque chose, on ne peut pas le mesurer, on ne peut pas vous dire, j'ai acquis ça, mais on a appris quelque chose, c'est sûr et certain.

Q. : Est-ce que c'était facile pour vous ou difficile ?

R. : Au début, on a un peu peiné et au fur et à mesure que le stage a pris du temps, ça nous a paru un peu plus simple. Le plus dur ça a été peut-être la différence qu'il y avait entre quelqu'un qui est manuel et quelqu'un qui doit faire travailler ses méninges et réfléchir, c'est-à-dire que c'est là où les

premiers temps, je dois dire que quand on ressortait du stage, j'avais mal à la tête, c'est une adaptation, mais sinon après on prend un certain mouvement et on s'habitue justement à étudier et le fait d'en reparler, d'avoir un temps de repos, de réfléchir à ce qui a été fait, on s'adapte plus facilement à la journée d'après.

Q. : Comment étaient les relations entre vous et le professeur ?

R. : Ca a toujours été cordial, c'était même plus un professeur et ses élèves, c'était plus des adultes en train de discuter d'un problème, ce n'est ni plus ni moins que quelqu'un qui avait une expérience qui voulait en faire profiter quelqu'un d'autre. Et c'est vrai qu'il s'est entamé des discussions parce que tout le monde n'a pas les mêmes opinions, tout le monde n'a pas la même façon de voir les choses mais c'était toujours fait dans le but d'apprendre quelque chose.

Q. : Comment se passait l'évaluation ?

R. : L'évaluation se passait, on avait un cours par le professeur, ensuite on avait des fiches techniques à remplir avec un certain niveau dans chaque travail pratique qui était à faire, il nous fallait faire un certain nombre de travaux pratiques avant d'arriver à un feu qui était dit orange, qui avait comme valeur le fait de dire, je pense qu'il a compris ce sujet-là et derrière on avait d'autres sujets qui étaient à un niveau un peu plus élevé, si vraiment il était reçu et qu'il était bon, il nous donnait le feu vert pour ce niveau. Ca se passait par étape.

Q. : Globalement, si vous faites le bilan de cette formation, quels sont les éléments positifs ?

R. : Ils ont été premièrement au niveau connaissance sur le lieu du travail, les relations entre collègues, avant il existait dans l'usine des conducteurs, des aides et le dialogue était bien souvent à sens unique puisque le conducteur

prenait toujours l'acte de décision, ce qu'on a pu en tirer c'est que plus facilement, on admet peut-être un peu plus facilement la façon de travailler d'une autre personne. Deuxième point c'est qu'effectivement ça a apporté, au niveau rémunération, un petit quelque chose qui n'est pas négligeable. Même dans l'ensemble de l'usine, le comportement des gens sur le travail, la façon de réagir. Avant vous aviez besoin d'une décision, vous aviez besoin d'un petit quelque chose, on allait directement vers l'agent de maîtrise alors que maintenant, vous prenez une décision, c'est sûr qu'ils sont toujours derrière vous au cas où le problème serait trop important mais vous prenez des décisions qu'on prenait pas avant. Et vice versa la maîtrise est beaucoup plus à l'écoute des gens d'ateliers pour voir certains problèmes, pour essayer d'évoluer, des discussions, j'ai l'impression qu'on discute beaucoup plus. Je suis rentré il y a 12 ans, les discussions n'existaient pas. Du jour où on a inventé, où on a essayé de mettre en place ce CAP de conducteur autonome, je crois qu'on accepte beaucoup plus la discussion et s'il y a un problème, c'est pas pour ça que nos idées vont être retenues mais un dixième de mon idée, un dixième de l'autre idée fait qu'on essaye de faire quelque chose qui soit constructif et je crois que c'est le bon à retenir.

Q. : Et ce dont vous êtes satisfait ?

R. : Oui, je suis satisfait, ça peut même encore évoluer. Je dis qu'on a encore des choses à faire bouger mais je crois qu'il faut le temps pour les déplacer et ça se fait tout doucement, il faut y aller progressivement, faut pas du jour au lendemain bousculer toutes les idées. Il y a des choses qui se mettent en place et qu'on mesure que quelques mois après.

Q. : Quels sont les éléments négatifs de cette formation ?

R. : Il y en aurait peut-être un, c'est que en fin de compte on a fait un stage d'un temps bien précis et que du jour au lendemain, on a eu une rupture, on n'a pas eu une continuité, une formation continue pour essayer d'entretenir quelque chose qu'on a appris. Je sais que là il y a des choses que je perds

tous les jours alors qu'on aurait une formation, on aurait eu un suivi, je crois qu'on pourrait peut-être encore évoluer.

Q. : On passe à la formation dans l'activité professionnelle. Est-ce que ces cours vous ont apporté quelque chose ?

R. : Oui bien sûr, plus de sûreté, quand vous faites quelque chose, vous savez que vous réfléchissez avant de prendre une décision et vous prenez une décision, vous avez l'impression de maîtriser un peu plus le sujet. Vous prenez une décision, vous savez que si c'est pas la bonne, il arrive que parfois effectivement, il y a une chance sur deux pour prendre la bonne décision, mais vous l'avez prise, vous avez réfléchi au problème que vous avez, vous savez ce que vous voulez faire, il me semble qu'on est plus sûr, ça nous a apporté plus de maturité dans le travail.

Q. : Est-ce que vous avez appris des choses qui vous servent actuellement dans votre travail ?

R. : Oui bien sûr. On a appris les compositions de mélange, ce qu'on peut faire, ce qu'on peut se permettre de faire, ce qu'on n'a pas le droit de dépasser sachant que le produit se transforme à différents stades de température. Même en électricité, on nous a appris des notions d'électricité, même en automatisme, que ça soit hydraulique, pneumatique et on a suivi une formation qui nous a permis de comprendre certains phénomènes.

Q. : Sur le plan relationnel avec vos collègues, est-ce que cette formation vous a apporté quelque chose ?

R. : Oui on discute beaucoup plus facilement entre nous. C'est vrai qu'au début quand le stage a été mis en place, il y avait une certaine rivalité, une certaine méfiance entre les gens et on s'est aperçu qu'en fin de compte, quand on tombait entre conducteurs autonomes, la façon de travailler, la façon de réagir était plus du tout la même, parce qu'on avait appris quelque

chose, on se sentait concerné différemment. Les objectifs qu'on avait atteints n'étaient plus les mêmes, on nous donnait une certaine responsabilité dans l'usine.

Q. : Et sur le plan relationnel avec vos supérieurs, est-ce que cette formation vous a apporté quelque chose ?

R. : Même au niveau des relations entre la hiérarchie et les gens de l'atelier, on a l'impression qu'il y a une barrière qui est tombée, c'est-à-dire qu'avant il y avait des gens qui nous encadraient, on avait l'impression un peu qu'ils prenaient les décisions et qu'on était là effectivement pour les exécuter sans même avoir à penser. Maintenant les gens qui sont dans l'atelier se concertent plus facilement, dialoguent plus facilement avec l'encadrement, que ça soit les chefs de secteur ou les agents de maîtrise, on nous permet de prendre des décisions, au contraire on nous invite même à essayer d'être, puisque le but était d'être conducteur autonome, d'être vraiment autonome. On sent qu'il y a un peu plus de franchise où les choses se disent beaucoup plus facilement, on a l'impression de faire partie d'une même maison alors qu'avant c'était un peu les gens de machines et l'encadrement. Il me semble qu'il y a beaucoup plus de conversation maintenant, que ça soit au niveau de la production, de la qualité, on parle plus couramment maintenant qu'on ne le faisait avant.

Q. : Est-ce que vous vous sentez plus qualifié qu'avant dans votre métier ?

R. : Oui, effectivement le fait d'avoir suivi ce stage fait que on nous a appris des choses, c'est vrai qu'avant on arrivait à faire le même travail sans même avoir les connaissances du stage, peut-être que maintenant on fait le travail tout en réfléchissant et en sachant vraiment sur quoi on intervient.

Q. : En quoi consiste cette qualification que vous pensez avoir acquise ?

R. : Elle consiste à pouvoir prendre un dossier, pouvoir fabriquer un type de câble et d'être au moins responsable vis-à-vis du client à partir du moment où on m'a donné une commande à fabriquer, je pense être aussi bien responsable que le patron de la qualité du câble qui est parti chez le client puisqu'on est vraiment autonome, en disant tel câble est bon, tel câble a un défaut, je ne peux pas me permettre de le laisser partir, la décision vous la prenez sur machine, et en fin de compte vous êtes quand même responsable vis-à-vis des gens à qui vous livrez le câble. Si vous faites une erreur ou si les épaisseurs ne sont pas ce qu'elles doivent être, vous êtes autonome, il me semble qu'on est responsable.

Q. : Pour finir, est-ce que vous auriez envie de continuer à vous former ?

R. : Oui, tout à fait, ça revient à ce que j'ai dit précédemment un peu, je regrette un peu que la formation se soit arrêtée brutalement du jour au lendemain, qu'il n'y ait pas eu un suivi, bon il est possible qu'arrivé à un certain moment, mes capacités intellectuelles vont m'arrêter, c'est sûr, mais c'est vrai que le fait d'entretenir un certain niveau fait qu'on peut se permettre d'aller un peu plus loin.

